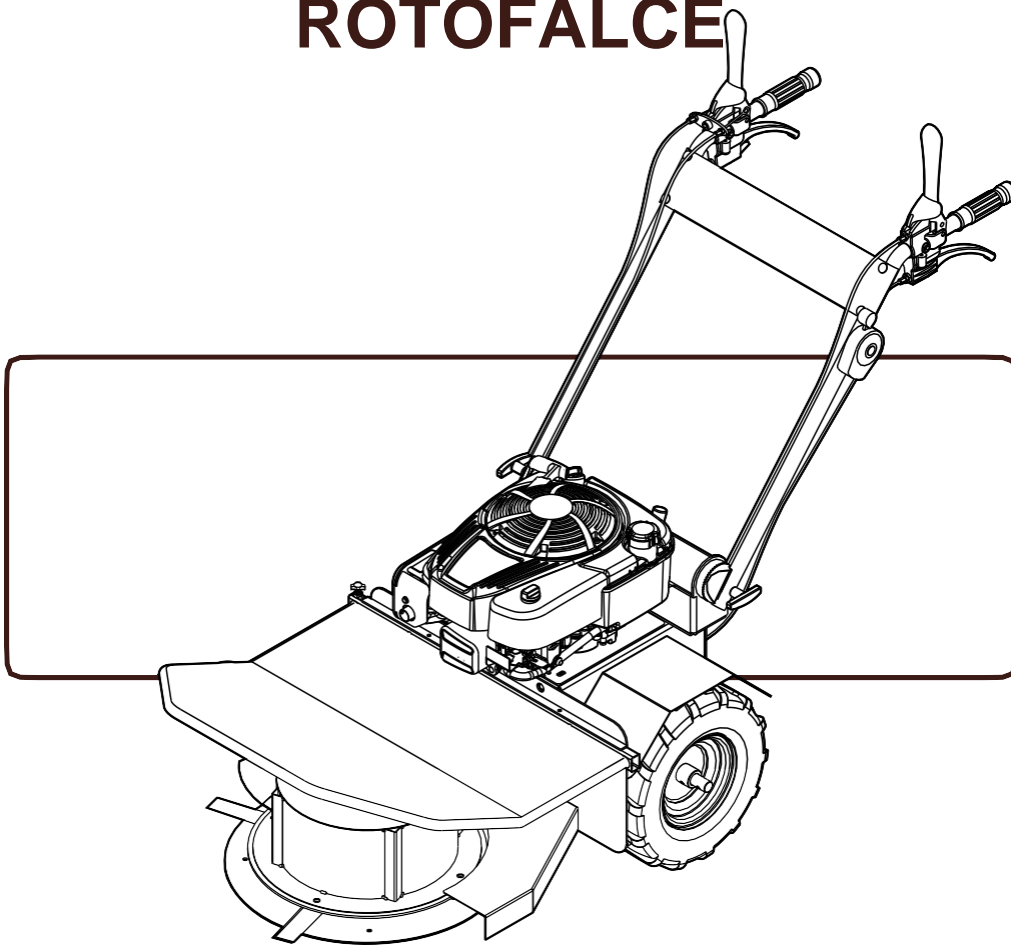


FORT[®]

ROTOFALCE



CE

Avant de commencer à travailler avec la machine, lisez attentivement le mode d'emploi.

Avant de commencer à travailler avec la machine, lisez le mode d'emploi.

FR UTILISATION ET ENTRETIEN

**INSTRUCTIONS
ORIGINALES**
avec les traductions des instructions
originales

 <p>FORT S.r.l.</p>	<p>MODÈLE - MODÈLE ROTOFALCE</p>	<p>FORT S.r.l. Unipersonale Via Seccalegno, 29 36040 SOSSANO (VI) ITALIA Tél. +39 0444 788000 Fax +39 0444 788020 Code fiscal /I.P. : 02565660244</p>
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine indiquée ci-dessous est conforme aux dispositions légales suivantes : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Références normatives utilisées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>Déclaration de conformité CE La empresa FORT S.r.l. Unipersonale declara bajo su exclusiva responsabilidad que la máquina abajo indicada es conforme a las siguientes disposiciones legislativas : - Directiva 2006/42/CE & smi - Directiva 2004/108/CE Nous avons utilisé les documents normatifs suivants : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine mentionnée ci-dessous est conforme aux réglementations suivantes : - Règlement 2006/42/CE & smi - Règlement 2004/108/CE Les normes suivantes ont été respectées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>Déclaration CE de conformité A firma FORT S.r.l. Unipersonale declara sob a sua própria responsabilidade que a máquina abaixo indicada está conforme as seguintes disposições legislativas : - Directiva 2006/42/CE & smi - Directiva 2004/108/CE Références normatives utilisées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>Déclaration de conformité CE La société FORT S.r.l. Unipersonale déclare sous sa propre responsabilité que la machine sous indiquée est conforme aux dispositions législatives : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Les suivants documents normatives ont été utilisés : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>EF - surstemmelseserklæring Entreprise FORT S.r.l. Unipersonale deklarerer under eget ansvar at nedenstaaende maskine er i overensstemmelse med flg. bestemmelser : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Référentiel d'évaluation : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	
<p>EG - Konformitätserklärung La société Fort S.r.l. Unipersonale erklärt aus eigener und alleinige Verantwortung dass die unten genannte Maschine mit der Bezeichnung mit den folgenden gesetzli- chen Bestimmungen übereinstimmt : - Directive 2006/42/CE & smi - Directive 2004/108/CE Les normes suivantes ont été appliquées : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	<p>ΔΗΛΩΣΗ ΖΥΜΜΟΡΦΘΖΗΣ ΕΚ Η εταιρεία FORT S.r.l. Unipersonale δηλώνει υπ' ευθύνης της, ότι το μηχανήμα που βρίσκεται παρακάτω, συμμορφώνεται με τους ασολοιθους Σανονισμοίς : - Ηανονισμός 2006/42/EC & smi - Ηανονισμός 2004/108/CE Τα ασολοιθα υδουσα συμμορφωθραν με : UNI EN 12100, EN 13857, EN 1033, EN 709+ A4.</p>	

Modèle / Numéro de

série du modèle Moteur /

Moteur

Année de fabrication : Sossano (VI)

Détenteur de la documentation
technique Luigi MOLINARO c/o Fort S.r.l.
Unipersonnelle
Responsable technique

Représentant légal
Fort S.r.l. Unipersonale
Directeur général



FORT Srl Unipersonale
SOSSANO (Vicenza) ITALIE - 36040 Via Seccalegno, 29
Tel. 0039 444 788000 - 0039 444 885085

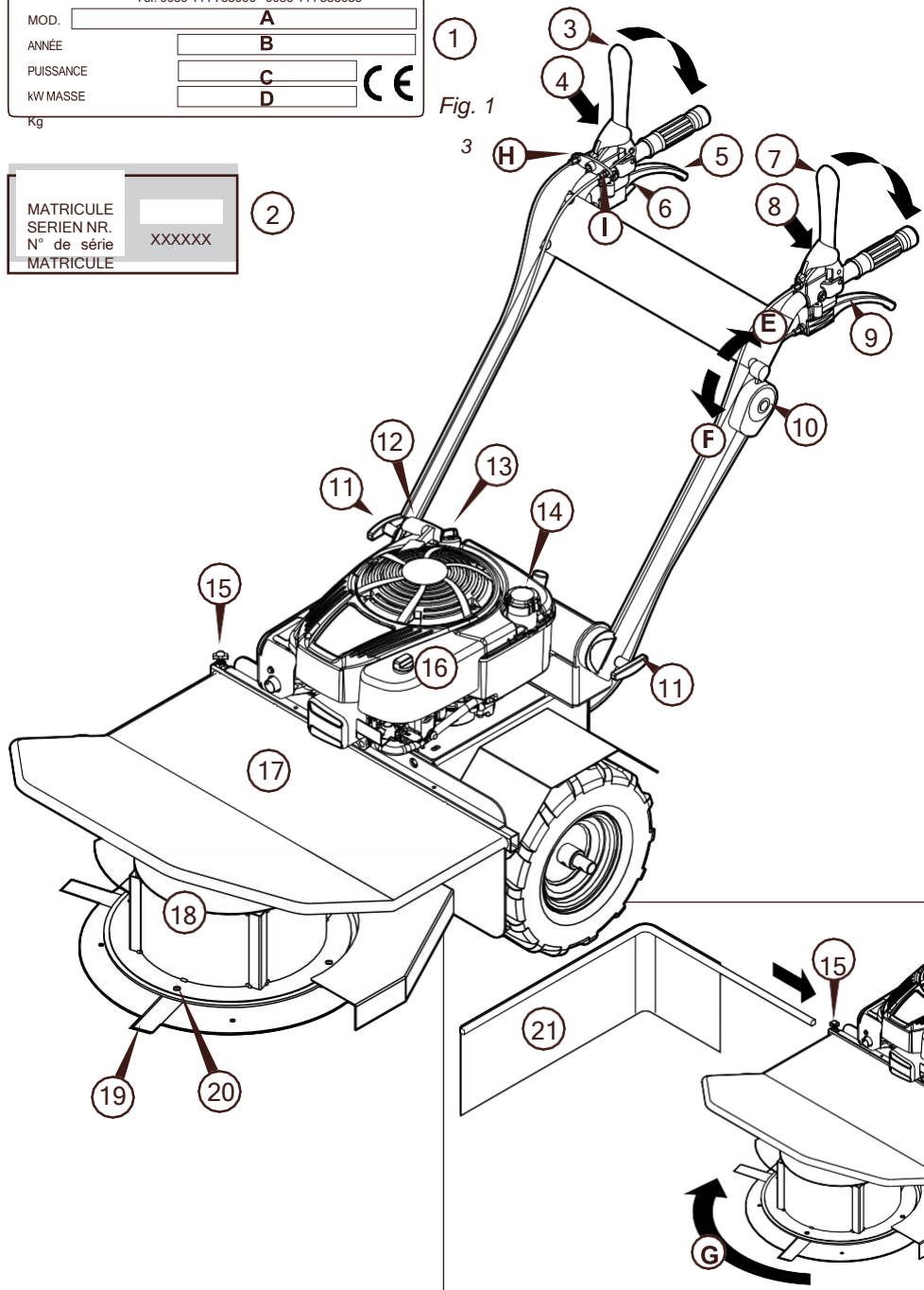
MOD.
ANNÉE
PUISSANCE
kW MASSE



Kg

MATRICULE
SERIEN NR.
N° de série
MATRICULE

Fig. 1



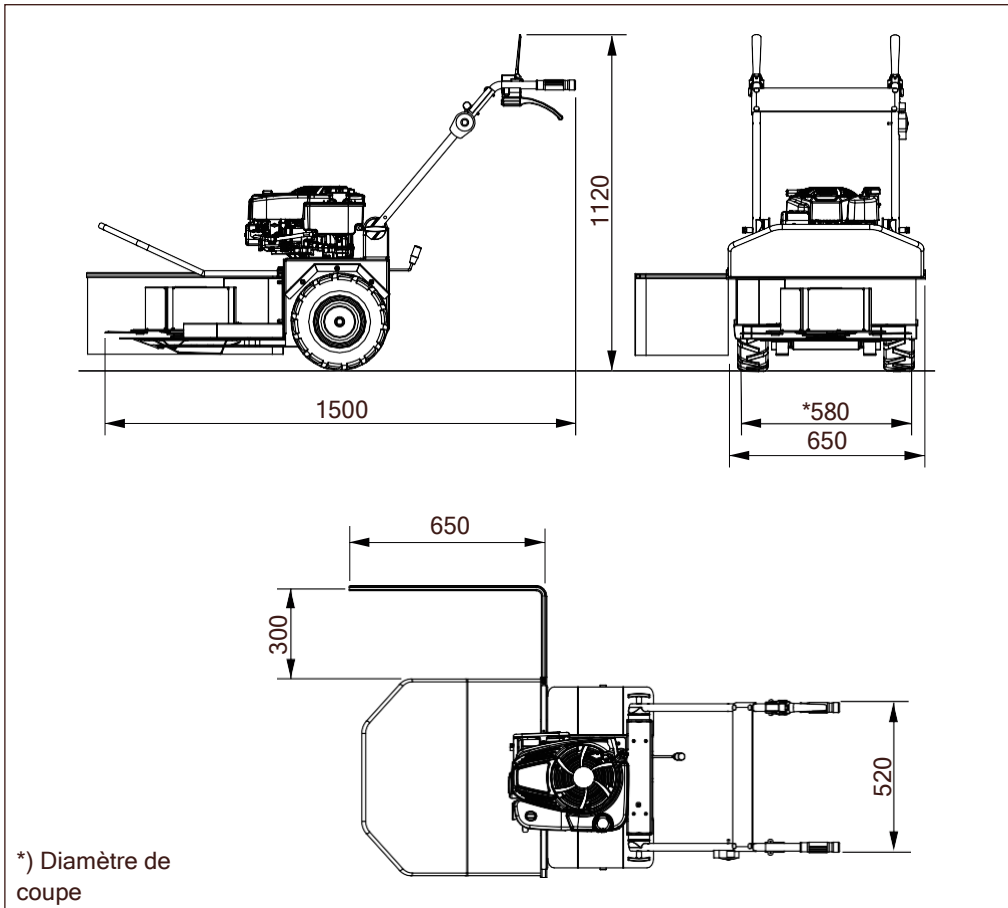


Fig. 2

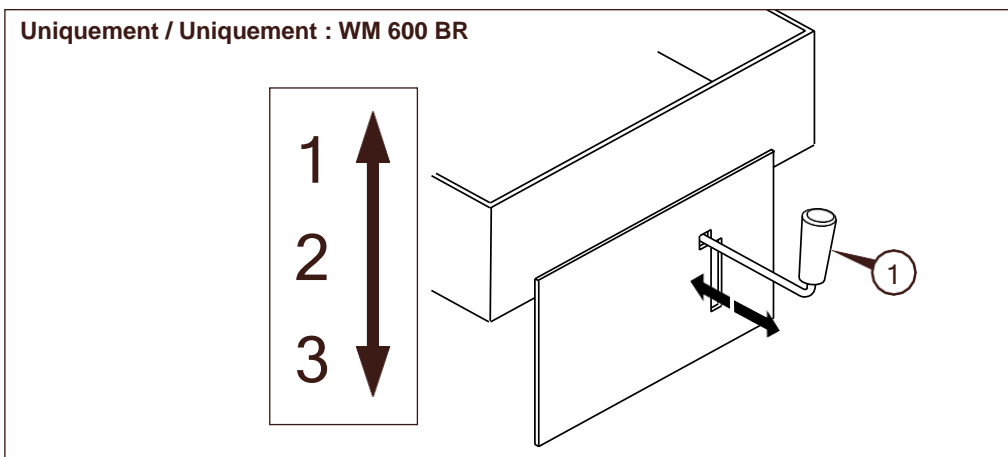


Fig. 3

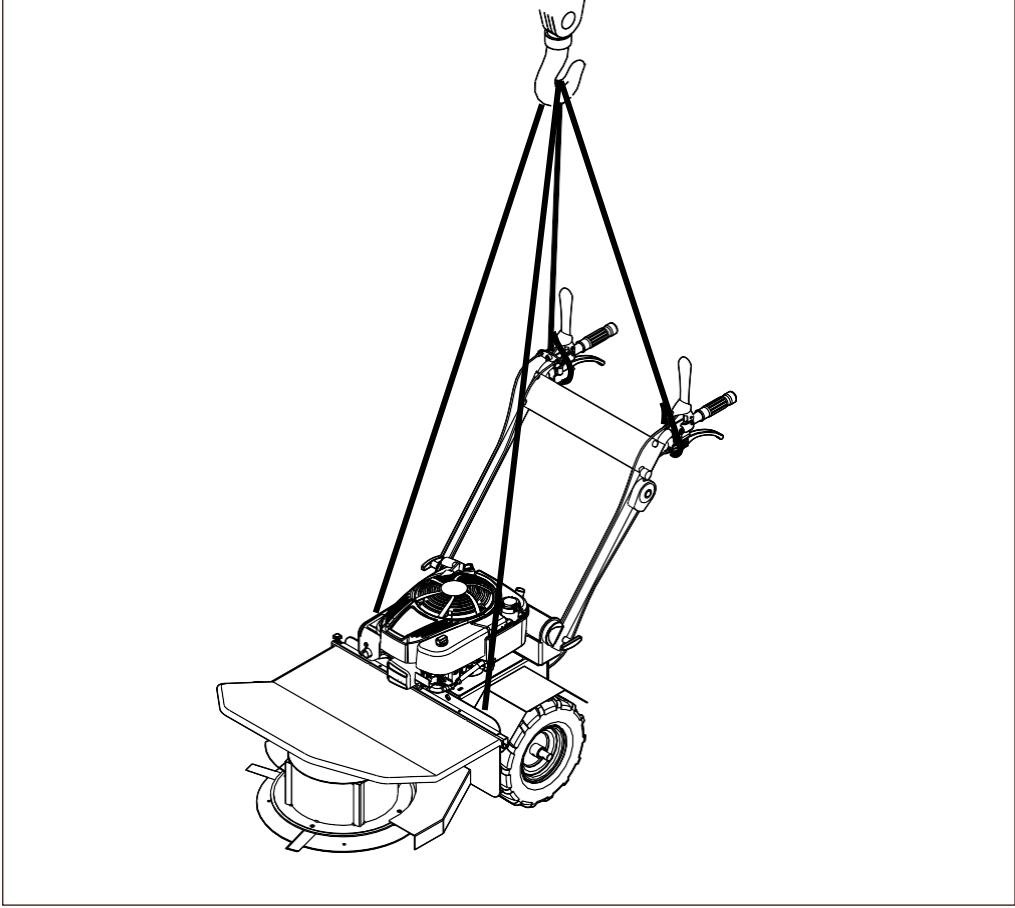


Fig. 4

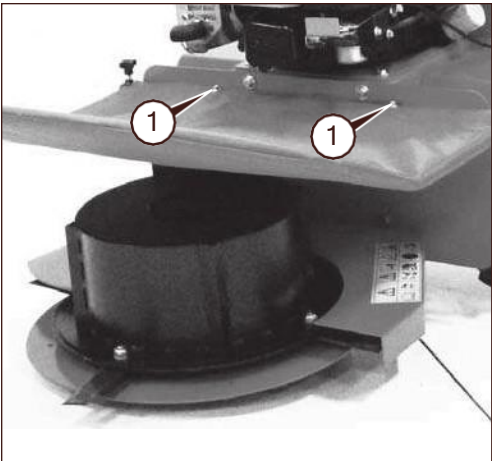


Fig. 5

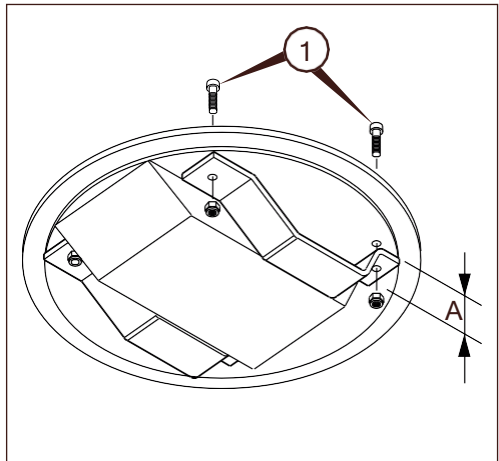


Fig. 6

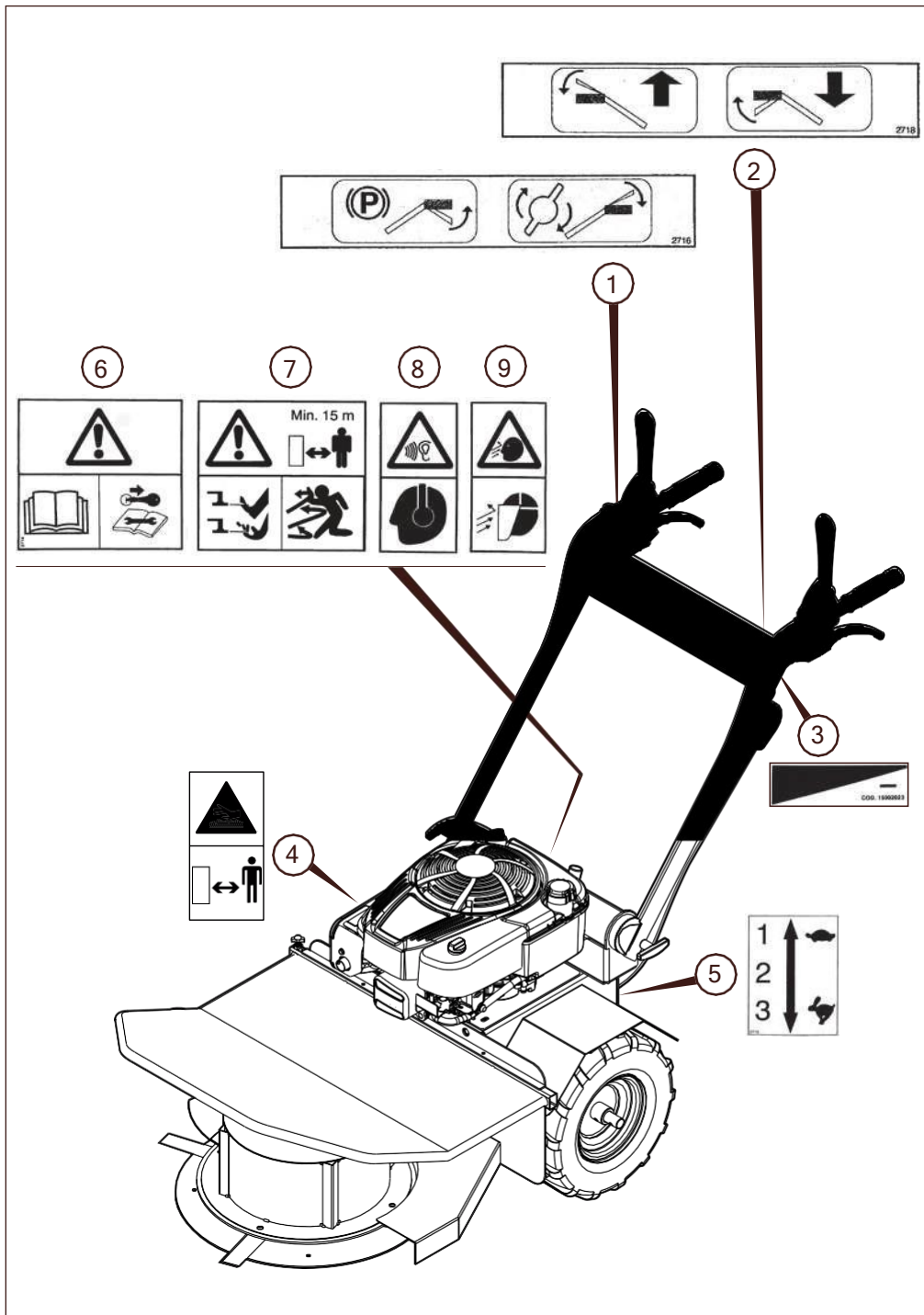


Fig. 7

INDEX

Déclaration de conformité	2
SECTION 1. Description et caractéristiques de la machine	
1.1 Présentation	8
1.2 Garantie.....	8
1.2.1 Exclusions de la garantie.....	8
1.3 Identification des machines.....	9
1.4 Description de la machine et utilisation prévue.....	9
1.4.1 Utilisation prévue de la machine.....	9
1.4.2 Utilisation involontaire de la machine.....	9
1.4.3 Poste de contrôle et de commandement.....	10
1.5 Protections et dispositifs de sécurité.....	10
1.5.1 Risque de bruit.....	10
1.5.2 Niveau de vibration	10
1.6 Caractéristiques techniques.....	10
SECTION 2 : Sécurité et prévention	
2.1 Sécurité	11
2.1.1 Terminologie adoptée	11
2.1.2 Règles générales de sécurité.....	11
2.2 Signaux de sécurité.....	12
2.3 Sécurité d'utilisation et d'entretien	12
SECTION 3 - Transport	
3.1 Transport	13
SECTION 4 Utilisation	
4.1 Avant l'utilisation	14
4.1.1 Déballage de la machine	14
4.1.2 Assemblage des roues.....	15
4.1.3 Réglage du guidon	15
4.1.4 Montage de glissières de hauteur de coupe ...	15
4.1.5 Installation d'un abri en toile.....	15
4.1.6 Installation de la couverture de l'andaineur ...	15
4.1.7 Fournitures	15
4.1.8 Autres contrôles préliminaires	15
4.2 Démarrage.....	16
4.3 Avant - engagement de la vitesse	16
4.4 Au travail.....	16
4.4.1 Utilisation de la machine sur les pentes	17
4.4.2 Stationnement	17
4.6 Arrêt du moteur	17
4.7 Après utilisation	17
SECTION 5 : Entretien courant	
5.1 Généralités	17
5.2 Entretien des moteurs	18
5.3 Entretien des machines.....	18
5.3.1 Entretien des chaînes et des courroies de roue ..	18
5.3.2 Courroie de l'appareil de coupe	18
5.3.3 Frein de sécurité	18
5.3.4 Contrôle du câble.....	18
5.3.5 Remplacement de la toile.....	18
5.3.6 Remplacement des couteaux.....	19
5.4 Entretien extraordinaire.....	19
5.5 Retraite.....	19
5.6 Démontage de machines	19
5.7 Pièces détachées	19
5.8 Les inconvénients possibles et leur solution.....	20

DESCRIPTION DES FIGURES

Fig. 1 - Vue d'ensemble de la machine.

- 1) Plaque signalétique.
- 2) Plaque signalétique avec le numéro de série.
- 3) Levier de déblocage du frein de sécurité et insertion du dispositif de coupe.
- 4) Dispositif de verrouillage/déverrouillage du levier (3). Uniquement lorsqu'il est actionné dans le sens indiqué par la flèche, il enclenche le levier, libérant ainsi le frein de sécurité et activant le plateau de coupe ; lorsqu'il est relâché, le levier (3) revient automatiquement en position verticale, supprimant la traction de la courroie d'entraînement et activant le système de freinage du plateau de coupe. **H) Câble de commande de la rotation des couteaux. I) Câble d'insertion frein de stationnement.**
- 5) Levier de frein de stationnement (uniquement sur la version WM 600 BR).
- 6) Système de blocage du frein de stationnement (uniquement sur la version WM 600 BR).
- 7) Levier d'engagement de la marche avant.
- 8) Dispositif de blocage/déblocage du levier de marche avant. Uniquement lorsqu'il est actionné dans le sens indiqué par la flèche, il permet d'actionner le levier et d'activer la marche avant de la tondeuse ; lorsque le levier est relâché, la machine s'arrête et le levier reste en position verticale.
- 9) Levier d'engagement de la marche arrière ; (uniquement sur la version WM 600 BR). Les leviers 8 et 9 ne peuvent pas être actionnés en même temps.
- 10) Levier d'accélérateur : **E = position d'arrêt du moteur.**
F = position du régime maximal du moteur.
- 11) Boutons de réglage de la hauteur du guidon (n° 2).
- 12) Poignée de démarrage manuel du moteur.
- 13) Boucher la jauge de niveau d'huile moteur.
- 14) Bouchon du réservoir de carburant.
- 15) Manettino fixant le support de la feuille d'andain.
- 16) Filtre à air du moteur.
- 17) Abri en toile avec cadre en métal.
- 18) Cylindre de l'épandeur d'herbe et support de la lame de coupe.
- 19) No. 4 couteaux flottants pour la coupe de l'herbe. **G = sens de rotation de l'appareil de coupe.**
- 20) Vis de fixation du couteau flottant.
- 21) Toile d'andain réglable en largeur.

Fig. 2 - Dimensions générales de la machine.

Fig. 3 - Tige d'engrenage (1). En avançant complètement, on enclenche la 1ère vitesse, en reculant de moitié, on enclenche la 2ème, et en reculant complètement, on enclenche la 3ème.

Fig. 4 - Points d'ancrage pour le levage de machines.

Fig. 5 - 1) Vis de fixation de la housse.

Fig. 6 - Glissières de réglage de la hauteur de coupe.

1) Vis de fixation de la glissière. - A) Hauteur de la glissière

Fig. 7 - Panneaux de sécurité et leur position sur la machine (pour leur description, voir le point 2.2 Panneaux de sécurité).

SECTION 1

Description et caractéristiques de la machine

1.1 PRÉSENTATION

Ce manuel contient les informations, les instructions et tout ce qui est jugé nécessaire à la connaissance, à l'utilisation correcte et à l'entretien normal de la ROTOFALCE manuelle modèle WM 600 BR (à 3 vitesses + marche arrière) et modèle WM 600 B (uniquement marche avant), ci-après dénommée la "machine", fabriquée par la société "FORT" de Sossano (Vicenza) Italie, ci-après dénommée le "Fabricant". Les informations fournies ne contiennent pas une description complète des différentes parties ni une explication détaillée de leur fonctionnement ; toutefois, l'utilisateur y trouvera ce qu'il est normalement utile de savoir pour une utilisation sûre et une bonne conservation de la machine.

Le bon fonctionnement, la durabilité et la rentabilité de la machine dépendent de l'observation et de la réalisation de ce qui est décrit dans ce manuel.



ATTENTION

Le non-respect de ce qui est décrit dans ce manuel, la négligence opérationnelle, l'utilisation incorrecte de la machine et les modifications non autorisées entraînent l'annulation de la garantie du fabricant pour la machine.

Le fabricant décline également toute responsabilité pour les dommages directs et indirects dus aux raisons susmentionnées et au non-respect de ce manuel.

Pour toute réparation ou révision impliquant des opérations d'une certaine complexité, il est nécessaire de s'adresser à des centres d'assistance agréés disposant d'un personnel spécialisé, ou directement au fabricant, qui est de toute façon à votre entière disposition pour vous assurer une assistance technique rapide et précise et tout ce qui est nécessaire pour redonner à la machine toute son efficacité.



DANGER

Ce manuel fait partie intégrante de la machine et doit l'accompagner à tout moment, dans tous les cas de figure.

sa circulation ou sa revente. Il doit être conservée dans un endroit sûr connu du personnel responsable. Il incombe à ce même personnel de le conserver et de le maintenir intact afin qu'il puisse être consulté pendant toute la durée de vie de la machine.

S'il est endommagé ou perdu, une copie doit être obtenue immédiatement auprès du fabricant.

1.2 GARANTIE

Le fabricant garantit ses produits neufs pour une période de 12 (douze) mois à compter de la date d'achat.

Le moteur est garanti conformément aux conditions et modalités fixées par le fabricant du moteur.

Vérifier, à la réception, que la machine est intacte et complète.

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans les huit (8) jours suivant sa réception. La garantie couvre **uniquement** la réparation ou le remplacement gratuit des pièces qui, après si, après examen minutieux par le service technique du fabricant, ils s'avèrent défectueux (à l'exclusion des pièces électriques, des outils de travail et du matériel d'usure). **Tout retour doit faire l'objet d'un accord préalable avec le fabricant, et expédiées départ usine.**

Le remplacement ou la réparation de pièces sous garantie ne prolonge en aucun cas la durée de la garantie. Les frais de transport, les lubrifiants, la TVA et les droits de douane éventuels sont en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

L'acheteur ne peut faire valoir ses droits à la garantie que s'il a respecté les conditions supplémentaires relatives à l'octroi de la garantie, qui sont également énoncées dans le contrat de livraison.

S'il apparaît que les parties n'ont pas l'intention de soumettre à l'arbitrage les litiges découlant du contrat de fourniture, ou dans tout autre cas où le prononcé d'une instance judiciaire est nécessaire, seul le tribunal de Vicence est territorialement compétent.

1.2.1 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

La garantie expire (en plus de ce qui est prévu dans le contrat de fourniture) :

- en cas d'erreur de manœuvre et/ou collision imputables à l'opérateur ;
- si la puissance maximale autorisée est dépassée ;
- si le dommage est imputable à une insuffisance

- l'entretien ;
- si des accessoires ou des applications non fournis ou non testés par le fabricant sont montés sur la machine ;
- si, à la suite de réparations effectuées par l'utilisateur sans l'accord du fabricant ou de l'installation de pièces de rechange non originales, la machine subit des modifications et que le dommage est imputable à ces modifications ;
- si les instructions de ce manuel n'ont pas été respectées ;
- en cas d'événements exceptionnels. Les dommages résultant d'une négligence, d'un manque d'attention, d'une mauvaise utilisation et d'une utilisation inappropriée de la machine sont également exclus de la garantie.



ATTENTION

L'enlèvement et/ou la manipulation des dispositifs de sécurité dont la machine est équipée annule automatiquement la garantie et la responsabilité du fabricant.

1.3 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

MOTEUR. Pour l'identification du moteur, il est nécessaire de se référer au manuel d'instructions spécifique du moteur, en comparant les données figurant sur la plaque signalétique du fabricant du moteur.

MACHINE. Chaque machine individuelle est équipée de numé-
 Numéro d'immatriculation (2 Fig. 1) et plaque d'identification

(1 Fig. 1), qui montre :

- Nom et adresse du fabricant ;
- Marquage "CE" ;
- A) Modèle ;
- B) Année de construction ;
- C) Puissance installée en kW ;
- D) Masse en Kg.

Les données figurant sur la plaque signalétique, et en particulier le numéro de série identifiant la machine, doivent être transcrites sur la couverture arrière de ce manuel et doivent toujours être citées pour toute demande de pièces de rechange et/ou d'intervention.

Dans les deux versions de base, la machine est équipée de :

- un manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la machine elle-même ;
- manuel d'instructions pour le fonctionnement et l'entretien du moteur ;
- Déclaration de conformité "CE" ;

Trousse contenant :

- pour les vis à tête hexagonale 10-13 ;

- clé pour vis à tête hexagonale 13-17 ;
- 6 clés hexagonales à six pans ;
- 16 Clé à bougie
- tournevis
- 2 paires de glissières pour le réglage de la hauteur de coupe
- 2 paires de tubes de protection de l'herbe pour les arbres de roue (ils sont de 2 longueurs différentes, à utiliser en fonction de la largeur de la voie dont la machine est équipée). Les deux manuels décrits ci-dessus doivent être considérés comme faisant partie intégrante de la machine et doivent être consultés avant toute intervention ou utilisation de la machine (même avant le déballage).

1.4 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET

UTILISATION PRÉVUE

les modèles WM 600 BR et WM 600 B de ROTOFALCE sont des machines marquées "CE" conformément aux normes de l'Union européenne décrites dans la déclaration de conformité qui accompagne chaque machine.

1.4.1 UTILISATION PRÉVUE DE LA MACHINE

Il s'agit d'une machine agricole conçue pour être copilotée par un seul opérateur à pied et destinée à la tonte de l'herbe en agriculture générale.

La machine ne fonctionne qu'au moyen de commandes de type "homme présent".



DANGER

L'opérateur doit être en mesure de lire et de comprendre le présent manuel. L'opérateur doit également utiliser la machine en tenant compte des réglementations en vigueur en matière de prévention des accidents, des conditions d'utilisation et des caractéristiques de la machine elle-même.

1.4.2 UTILISATION INVOLONTAIRE DE LA MACHINE



DANGER

- LA MACHINE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉE DANS DES ENVIRONNEMENTS OÙ DES VAPEURS OU DES MÉLANGES DE GAZ INFLAMMABLES OU EXPLOSIFS PEUVENT SE FORMER.

- IL NE CONVIENT PAS NON PLUS À UNE UTILISATION DANS DES LOCAUX FERMÉS OU MAL VENTILÉS.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER LA MACHINE DANS DES ATMOSPHÈRES INFLAMMABLES OU EXPLOSIVES.

ET/OU À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX FERMÉS.

La voiture n'est pas homologuée pour circuler sur la voie publique.

La version standard de la machine n'est pas non plus équipée de phares pour une utilisation nocturne. Son utilisation dans de telles conditions est donc interdite.



DANGER

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE TRANSPORTER DES PERSONNES SUR LA MACHINE.

TOUTE AUTRE UTILISATION POUR LAQUELLE LA MACHINE EST DESTINÉE ET QUI N'EST PAS

COUVERTE PAR LE PRÉSENT DOCUMENT.

LE FABRICANT EST DÉGAGÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LE MANUEL DE L'UTILISATEUR.

TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES CAUSÉS AUX PERSONNES, AUX ANIMAUX OU AUX BIENS RÉSULTANT DE CETTE UTILISATION.

1.4.3 POSTE DE CONTRÔLE ET COMMANDEMENT

La position de commande et d'utilisation du motoculteur, décrite dans ce manuel, se fait avec les deux mains placées sur le guidon de commande.

1.5 PROTECTEURS ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



DANGER

La machine a été conçue de manière à

la sécurité d'utilisation en rendant les parties mobiles inoffensives au moyen de protections fixes, mobiles et de dispositifs de sécurité. Le fabricant décline donc toute responsabilité pour les dommages causés par l'altération des dispositifs de protection et de sécurité.

1.5.1 RISQUE DE BRUIT

La machine est équipée d'un moteur B&S 850.

Le niveau sonore (bruit aérien) a été mesuré avec le moteur tournant au régime maximum et à vide, conformément à la norme EN ISO 3744/1997, et les niveaux suivants ont été relevés :

ENGINE	Niveau de pression sonore en place puissance sonore	
	LpA (dB)	LwA (dB) selon 2000/14/CE
WR 600 BR B&S Série 850	89	101
Série WR 600 B&S 750	88	100

1.5.2 NIVEAU VIBRATIONS

Le niveau de vibration a été mesuré avec la machine fonctionnant à vide et avec le moteur fonctionnant à 85% de la vitesse nominale déclarée par le fabricant de la machine ; les valeurs mesurées étaient les suivantes 3,5 ^{m/s²}

1.6 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES TECHNIQUES		Modèle WM 600 BR	Modèle WM 600 B
Moteur		Série B&S 850	Série B&S 750
Déplacement	cc.	190	161
Couple maximum	Nm	11,6 à 2600 tr/min	10,1 à 2600 tr/min
Vitesse maximale	RPM	3300	3300
Carburant		Essence verte	Essence verte
Capacité du réservoir	litres	1,1	1,0
Capacité d'huile moteur	litres	0,6	0,6
Démarrage		Déchirement	Déchirement
Accélérateur		Levier sur le guidon	Levier sur le guidon
Transmission		Changement mécanique + courroies	Changement mécanique + courroies
Marches		3 vitesses avant + 1 vitesse arrière	1 marche avant
Vitesse d'alimentation	Km/h	1.22--2.3--3.4 RM 2,80	3.00
Roues		310x100 plein	310x100 plein
Système de coupe		Utilisation de 4 couteaux flottants	Utilisation de 4 couteaux flottants
Vitesse de rotation du couteau	RPM	2750	2750
Sens de rotation		Horaires vus d'en haut	Horaires vus d'en haut
Largeur de coupe	cm	60	60
Hauteur de coupe	mm	40 o 60	40 o 60
Poids de la machine	Kg	93	88

Dispositifs de sécurité :

- Système de freinage de l'appareil de coupe qui entre en action lorsque le levier de commande (3 Fig. 1) est relâché et arrête la rotation des couteaux en quelques secondes.
- Levier d'engagement de la fraise (3 Fig. 1), levier d'avancement de la machine (7 Fig. 1) et levier d'inversion (9 Fig. 1) du type "homme mort", qui bloquent automatiquement la machine dans toutes ses fonctions lorsqu'ils sont relâchés, même dans des conditions d'urgence.
- Système de verrouillage des leviers de commande du rotor et d'alimentation de la machine (4 et 8 Fig. 1) pour éviter l'engagement accidentel des leviers
- Couvercle de protection contre les projections de matériaux en direction de l'opérateur (17 Fig. 1).

Guidon : réglable en hauteur.

Dimensions d'encombrement : voir Fig. 2.

Ravitaillement : Le type de carburant à utiliser est l'essence verte ; toutefois, il convient de se référer au manuel du moteur et de vérifier les données d'identification figurant sur la plaque signalétique du moteur.

Le réservoir de carburant et son bouchon sont situés sur le moteur (14 Fig. 1).

SECTION 2

Sécurité et prévention

2.1 SÉCURITÉ

L'opérateur doit être instruit sur les risques d'accidents, sur les dispositifs prévus pour sa sécurité et sur les règles générales de prévention des accidents prévues par les directives et la législation du pays dans lequel la machine est utilisée. Lors de la construction de la machine, toutes les situations potentiellement dangereuses ont été prévues et des protections appropriées ont été adoptées. Cependant, le nombre d'accidents causés par une utilisation imprudente et maladroite de la machine reste élevé. La distraction, l'imprudence et l'excès de confiance sont souvent à l'origine des accidents, tout comme la fatigue et la somnolence. Il est donc impératif de lire très attentivement ce manuel, et en particulier la section relative aux règles de sécurité.



DANGER

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité et de prévention prévues par la loi et des dispositions du présent manuel.



Faites attention à ce symbole lorsqu'il apparaît dans ce manuel. Il indique une situation potentiellement dangereuse.

2.1.1 TERMINOLOGIE ADOPTÉE

Vous trouverez ci-dessous des définitions de personnes et de situations spécifiques susceptibles d'impliquer directement la machine et/ou les personnes en contact direct avec la machine.

- **UTILISATEUR** : L'utilisateur est la personne, l'entité ou l'entreprise qui a acheté ou loué la machine et qui tend à l'utiliser conformément à sa destination. Il est responsable de la machine et de la formation des personnes qui travaillent autour d'elle.
- **ZONE DE DANGER** : toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée présente un risque pour sa sécurité et sa santé.
- **PERSONNE EXPOSÉE** : toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.
- **OPÉRATEUR** : Personne capable de faire fonctionner, d'entretenir, de nettoyer, de transporter la machine.
- **CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ** : Le Centre Le centre d'entretien agréé est la structure, légalement autorisée par le fabricant, qui dispose d'un personnel spécialisé et qualifié pour effectuer toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réparation, même d'une certaine complexité, qui sont nécessaires pour maintenir la machine en parfait état de fonctionnement.

2.1.2 RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALITÉS



ATTENTION

Le non-respect de la "Section 2 - Sécurité et prévention" et toute manipulation des dispositifs de sécurité dégagent le fabricant de toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages ou de mauvais fonctionnement de la machine.

Avertissements généraux :

- L'utilisateur s'engage à ne confier la machine qu'à un personnel qualifié et formé.
- L'utilisateur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que des personnes non autorisées n'utilisent le

- machine.
- L'utilisateur s'engage à informer sa personne de manière adéquate sur l'application et le respect des règles de sécurité.
 - L'utilisateur doit informer le fabricant s'il constate des défauts ou des dysfonctionnements dans les systèmes de prévention des accidents, ainsi que des situations de danger présumé.
 - L'opérateur doit toujours utiliser l'équipement de protection individuelle requis par la législation et suivre les instructions de ce manuel.
 - L'opérateur doit respecter tous les panneaux de danger et d'avertissement apposés sur la machine.
 - L'opérateur ne doit pas effectuer de sa propre initiative des opérations ou des interventions qui ne relèvent pas de sa compétence.
 - Le montage de pièces d'autres marques ou de tout des modifications peuvent changer les caractéristiques de la machine et donc nuire à la sécurité de fonctionnement.
 - La machine ne doit pas être utilisée si les protecteurs sont enlevés ou partiellement endommagés.

2.2 SIGNES DE SÉCURITÉ

La machine a été construite en utilisant toutes les solutions possibles pour la protection et la sécurité des personnes qui l'utilisent. Malgré cela, la machine peut présenter des risques résiduels, c'est-à-dire des risques qu'il n'a pas été possible d'éliminer complètement dans certaines conditions d'utilisation.

Ces risques potentiels sont signalés sur la machine par des autocollants (pictogrammes), qui indiquent sous une forme essentielle les différentes situations d'insécurité et/ou de danger.



ATTENTION

Maintenez les panneaux adhésifs propres et remplacez-les immédiatement lorsqu'ils se détachent ou sont endommagés.

En vous référant à la figure 7, lisez attentivement les éléments suivants et mémorisez leur signification.

- 1) Cette plaque indique que le levier inférieur est utilisé pour actionner le frein de stationnement (versions WB 600 BR uniquement) et que le levier supérieur est utilisé pour actionner l'outil de coupe.
- 2) Cette plaque indique que le levier supérieur sert à actionner la marche avant et que le levier inférieur sert à actionner la marche arrière (uniquement sur les versions WB 600 BR).
- 3) Plaque indiquant comment actionner le levier pour augmenter ou diminuer le régime du moteur.

- 4) Risque de brûlures ; éviter de toucher ou d'approcher les pièces chaudes du moteur.
- 5) Plaque indiquant la position des 3 vitesses avant (uniquement sur les versions WB 600 BR).
- 6) Avant d'effectuer toute opération d'entretien, arrêtez la machine et lisez le manuel d'instructions.
- 7) Soyez prudent lorsque la machine est en marche : il existe un risque de blessure des membres inférieurs et de projection d'objets contondants ; les personnes extérieures doivent se tenir à une distance d'au moins 15 m de la machine.
- 8) Risque de bruit : sur le lieu de travail, les systèmes de protection auditive sont obligatoires.
- 9) Le port d'un masque de protection du visage et des yeux est obligatoire pendant le travail en raison du risque de projection d'objets contondants.

2.3 SÉCURITÉ D'UTILISATION ET MAINTENANCE



ATTENTION

- Utilisez des vêtements appropriés. Évitez les vêtements amples : ils peuvent se coincer dans les pièces en mouvement. Les cheveux longs doivent être attachés. L'opérateur ne doit pas non plus porter d'outils tranchants dans ses poches.
- Lors des travaux d'entretien et de réparation, l'utilisation de vêtements de protection, de gants anti-coupures, de chaussures antidérapantes et anti-écrasement est obligatoire.
- Respecter les lois en vigueur dans le pays où la machine est utilisée, en ce qui concerne l'utilisation et l'élimination des produits utilisés pour le nettoyage et l'entretien. Éliminer les déchets spéciaux par l'intermédiaire des sociétés habilitées à cet effet et en délivrant un récépissé de cession.
- Il est absolument interdit d'utiliser ou de faire utiliser la machine par toute personne n'ayant pas lu et assimilé les informations contenues dans ce manuel, ainsi que par du personnel non compétent, en mauvaise santé mentale ou physique et, dans tous les cas, âgé de moins de 18 ans.
- Avant de mettre la machine en service, vérifiez la parfaite intégrité de toutes les sécurités.
- Avant de commencer à travailler pour la première fois, familiarisez-vous avec les dispositifs de contrôle et leurs fonctions.
- La zone dans laquelle la machine est utilisée doit être considérée comme une "zone dangereuse", en particulier pour les personnes non formées à son utilisation. Premiers

- avant de mettre la machine en marche, vérifiez qu'il n'y a pas de personnes ou d'animaux autour de la zone de travail, ni d'obstacles de quelque nature que ce soit.
- L'opérateur doit immédiatement relâcher les leviers de commande de la machine si une personne ou un animal pénètre dans la zone dangereuse de la machine et attendre que la zone soit complètement dégagée avant de reprendre le travail.
 - Ne laissez jamais la machine en marche, surtout pendant de longues périodes, afin d'éviter d'endommager la courroie qui fait tourner l'équipement de coupe.
 - Lorsqu'une personne est exposée, c'est-à-dire qu'elle se trouve en "L'opérateur doit intervenir immédiatement en arrêtant la machine pour évacuer la personne en question.
 - Ne laissez jamais la voiture en marche.
 - Vérifier périodiquement l'intégrité de l'ensemble de la machine et des dispositifs de protection.
 - Avant d'effectuer des travaux de réparation ou d'entretien sur la machine, arrêtez la machine et coupez le moteur.
 - Si les protections sont retirées, assurez-vous qu'elles sont correctement remises en place avant d'utiliser à nouveau la machine.
 - Respecter la conformité des huiles recommandées. Conserver les lubrifiants hors de portée des enfants. Lisez attentivement les avertissements et les précautions figurant sur les récipients de lubrifiant. Se laver soigneusement après utilisation. Traiter les lubrifiants usagés conformément à la réglementation antipollution.
 - À la fin des travaux d'entretien et de réparation, avant de remettre la machine en marche, il faut s'assurer que les travaux sont terminés, que les protecteurs sont réactivés et que les protecteurs sont réinstallés.
 - Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le fabricant. Utilisation exclusivement des pièces de rechange d'origine.
 - Lorsque vous travaillez sur un sol mou, à proximité de talus, de fossés ou sur un terrain en pente, procédez avec une extrême prudence et à faible vitesse afin d'éviter que la machine ne se renverse.
 - Si la machine est destinée à fonctionner à proximité de précipices dangereux, il est impératif, avant de commencer le travail, de délimiter de manière adéquate toutes les parties susceptibles de provoquer la chute de la machine en raison d'une éventuelle mauvaise manœuvre de la part de l'opérateur.
 - Évitez, si possible, de couper l'herbe lorsqu'elle est mouillée ; le risque de glissade devient élevé, en particulier lorsque l'on travaille sur des pentes raides.
 - Évitez absolument de toucher les pièces en mouvement ou de vous tenir entre elles (en particulier entre les roues), en gardant une distance de sécurité.
 - Il est absolument interdit de laisser des étrangers s'arrêter à proximité de la machine.
 - Évitez de garer la machine sur un terrain en pente. Si nécessaire, sécurisez la machine en plaçant des rondins ou des pierres entre le sol et les roues.
 - Lors des opérations d'entretien, évitez d'utiliser la machine dans des locaux mal ventilés : les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé.
 - Vérifier périodiquement le serrage et l'étanchéité des vis, des écrous et des raccords éventuels.
 - Il est absolument interdit d'enlever ou d'altérer les dispositifs de sécurité.
 - La machine ne doit être entretenue que lorsque le moteur est arrêté, par du personnel qualifié et conformément aux instructions figurant dans le présent manuel et dans le manuel du moteur.
 - Le ravitaillement en carburant et en huile ne doit être effectué que lorsque le moteur est arrêté et qu'il n'est pas trop chaud. Pendant la Ne fumez pas et ne vous approchez pas des flammes nues. Essuyez tout carburant renversé immédiatement avant de démarrer le moteur.
 - En cas d'obstruction ou de blocage d'un organe, coupez le moteur, puis retirez le corps étranger.
 - Avant de tourner, désengager le verrouillage du diffuseur (pour les machines qui en sont équipées).
 - **LE SYSTÈME DE FREINAGE DE L'APPAREIL LA COUPE, COMMANDÉE PAR LE LEVIER 3 FIG. 1, ARRÊTE LE ROTOR AVEC LES COUTEAUX EN QUELQUES SECONDES MAIS N'EST PAS INSTANTANÉE. IL EST DONC RECOMMANDÉ, UNE FOIS LE LEVIER DE COMMANDE RELÂCHÉ, DE NE QUITTER LE POSTE DE CONDUITE QU'APRÈS L'ARRÊT COMPLET DE L'APPAREIL DE COUPE.**
 - **NE S'APPROCHER DE L'APPAREIL DE COUPE QUE LORSQUE LE MOTEUR EST ARRÊTÉ ET QUE TOUTES LES PIÈCES SONT À L'ARRÊT.**

SECTION 3

Transport

3.1 TRANSPORT

La machine peut être livrée dans un emballage en carton.

En cas de stockage, ne pas empiler plus de trois paquets du même type (1+2).

Évitez de placer une charge de plus de 200 kg sur le paquet individuel (dont la base n'est pas inférieure à celle du paquet lui-même).

Veillez noter que les matériaux d'emballage sont recyclables et doivent donc être remis après utilisation aux centres de collecte appropriés, conformément aux lois en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.

En cas d'utilisation d'un dispositif de levage, la machine doit être soulevée uniquement à l'aide d'une courroie appropriée, en évitant les manœuvres brusques et en l'équilibrant à l'aide du guidon positionné comme sur la figure 4.

Si la machine doit être transportée sur une longue distance, elle peut être chargée sur des camions ou d'autres moyens de transport appropriés.

Pour charger la machine sur l'engin de transport (en l'absence d'engin de levage équipé de sangles de levage appropriées), des rampes de chargement appropriées doivent être prévues. Ces rampes de chargement doivent avoir une capacité de charge d'au moins 200 kg chacune, une largeur d'au moins 50 cm, des bords latéraux relevés d'au moins 5 cm, une longueur suffisante pour que l'inclinaison ne dépasse pas 15°/20° par rapport à la ligne d'horizon, et être équipées d'un système d'attelage au moyen de transport.



DANGER

Les opérations de chargement peuvent être très dangereuses si elles ne sont pas effectuées avec beaucoup de précautions.

Avant le début du chargement, il convient donc d'éloigner le personnel, de dégager et de délimiter la zone de transfert et de vérifier l'intégrité et l'adéquation des moyens de transport disponibles.

Il faut également s'assurer que la zone dans laquelle on agit est dégagée et qu'il y a suffisamment d'"espace de fuite", c'est-à-dire une zone dégagée et sûre dans laquelle on peut se déplacer rapidement en cas de chute de la charge.

Avant le chargement, vérifiez qu'il y a de la place à l'intérieur de la caisse du camion suffisante pour accueillir la machine à transférer.



DANGER

La surface sur laquelle la machine doit être chargée doit être plane afin d'éviter tout déplacement de la charge.

- **Le véhicule doit avoir le moteur coupé, la vitesse engagée et le frein à main serré.**
- **Procéder au chargement en conduisant la machine à pied, à vitesse réduite (1^{ère} vitesse au ralenti), en prenant soin d'emprunter la rampe correctement et en toute sécurité.**

Une fois la machine transférée sur le véhicule de transport, veillez à ce qu'elle reste fermement verrouillée en position.

Fixer solidement la machine à la surface sur laquelle elle se trouve à l'aide de cordes ou de chaînes bien tendues afin d'éviter tout mouvement éventuel.

Après le transport et avant la libération la machine de toutes les contraintes, vérifiez que l'état et l'état de la machine sont corrects.

ne peut constituer un danger. Retirer ensuite les cordes et les chaînes et décharger en utilisant les mêmes moyens et méthodes que ceux utilisés pour le chargement.

SECTION 4

Utilisation

4.1 AVANT UTILISATION



ATTENTION

Avant de mettre la machine en service, l'opérateur doit avoir lu et compris toutes les parties de ce manuel (ainsi que le manuel du moteur) et en particulier les informations relatives à la sécurité figurant à la "section 2".

Avant de commencer le travail, vérifiez également que la machine est en ordre et que toutes les pièces d'usure fonctionnent parfaitement.

4.1.1 DÉBALLAGE DE LA MACHINE

En général, sauf dans des cas très exceptionnels, la machine est livrée emballée dans des cartons et avec certains composants démontés.

Dans ce cas, après avoir dégagé ou retiré la machine du carton, en veillant à ne pas endommager les câbles d'entraînement, il est recommandé de la placer sur un sol plat et de l'assembler complètement.

Il est recommandé que les opérations suivantes soient effectuées par deux personnes, mais à l'aide d'un système de levage approprié.

4.1.2 MONTAGE DES ROUES

Il est nécessaire de monter les roues :

- Soulever la machine d'environ 30 cm sur le côté.
- Placez l'un des quatre tubes en plastique fournis sur l'arbre de la roue ; choisissez le tube court si vous voulez un circuit étroit, et le tube plus long si vous voulez un circuit large.
- Insérez ensuite la roue avec le trou tourné vers l'extérieur, en veillant à ce que la flèche imprimée sur les côtés corresponde au sens de déplacement de la machine (il y a une roue droite et une roue gauche sur chaque paquet).
- Placer la roue contre le tube en plastique et aligner le trou d'entraînement de la roue avec le trou de l'arbre.
- Insérez ensuite la vis de remorquage M8 et fixez-la avec l'écrou autobloquant.
- Placez la machine sur le sol et soulevez-la de l'autre côté pour monter la deuxième roue, en répétant les mêmes étapes que celles décrites ci-dessus ; nous recommandons d'utiliser la même longueur de tube en plastique de ce côté que du côté précédent.

4.1.3 RÉGLAGE DU GUIDON

Lorsque la machine est livrée emballée, le guidon est rabattu et fixé au-dessus du moteur. Pour le positionner correctement, il faut desserrer les deux boutons de blocage/déblocage du guidon (11 Fig. 1) sans les enlever ; déplacer le guidon dans la position souhaitée et revisser les deux boutons (11 Fig. 1) qui bloquent le guidon.

Il est conseillé de serrer fermement les deux poignées afin de bien les fixer et d'éviter qu'elles ne bougent pendant le fonctionnement de la machine.

4.1.4 NIVEAU DE MONTAGE GLISSIÈRES HAUTEUR DE COUPE

Afin de maintenir constante la hauteur de coupe de l'herbe, la machine est équipée de 2 paires de glissières de hauteurs différentes (A Fig. 6) qui sont fournies démontées ; ces glissières sont placées sous le dispositif de coupe et sont montées sur la machine comme suit, après avoir déterminé la hauteur à laquelle l'herbe doit être coupée :

- Freinez les roues de la machine à l'aide du frein de stationnement en tirant le levier (5 Fig. 1) et en le bloquant dans cette position à l'aide du système de verrouillage (6 Fig. 1).

- Soulevez la machine de l'appareil de coupe jusqu'à ce que les leviers du guidon touchent le sol et verrouillez-la dans cette position à l'aide d'un objet cohérent et résistant (un bois ou un sgabello).
- Montez ensuite les deux glissières sélectionnées à hauteur égale comme indiqué sur la (Fig. 6) et fixez-les avec les vis fournies (1 Fig. 6).
- Retirez ensuite l'objet qui maintient la machine en position relevée et posez-la sur le sol.

4.1.5 ASSEMBLAGE DE L'ABRI DANS LA TOILE

La protection en toile (Fig. 5) dont la machine est équipée est fournie montée sur son cadre métallique, mais elle est retirée de la machine pour des raisons d'encombrement :

- Mettez-le en place et faites correspondre les deux trous du cadre métallique avec ceux de la machine.
 - Insérer les vis M 8 fournies (1 Fig. 5) dans les deux trous.
- Monter les rondelles et les deux écrous autobloquants et bien les sécuriser.

4.1.6 MONTAGE DE LA PLATE-FORME (21 Fig. 1)

La machine est également équipée d'un couvercle avec un cadre métallique (21 Fig. 1) qui peut être utilisé si, lors de la tonte, l'herbe coupée doit être placée dans une boucle pour faciliter son ramassage.

Pour monter cet accessoire sur la machine, baconsiste à insérer le cadre de support métallique, constitué d'un tube carré, dans le tube qui constitue l'armature de l'abri en toile et à le fixer à l'aide du bouton approprié (15 Fig. 1) dans la position souhaitée.

4.1.7 REMBOURSEMENTS

À ce stade, le moteur de la machine doit être rempli d'huile et d'essence dans les quantités décrites au chapitre 1.6 des spécifications techniques.

4.1.8 VÉRIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES PRÉLIMINAIRE

Avant de commencer le travail :

- Utilisez la jauge (13 Fig. 1) pour vérifier que le moteur contient de l'huile et que son niveau est correct.
- Vérifier que dans le réservoir de carburant (14 Fig. 1) il y a suffisamment d'essence (lors du premier démarrage) recommander de remplir le réservoir).
- La machine est en position de ralenti et avant l'av.

- les deux leviers (3 et 7 Fig. 1) en position verticale, comme illustré à la figure 1.
- Vérifier le serrage de toutes les vis.
 - Vérifier que le filtre à air du moteur est propre.



ATTENTION

Le moteur n'a ni lubrifiant ni carburant. Avant de démarrer le moteur pour la première fois, il est nécessaire de consulter les instructions du manuel du moteur et de mettre de l'huile et de l'essence du type et de la quantité prescrits par le fabricant.

4.2 DÉMARRAGE



DANGER

Ne faites pas le plein en présence d'étincelles, de cigarettes allumées ou de feux de quelque nature que ce soit. Arrêtez toujours le moteur avant d'enlever le bouchon du réservoir (14 Fig. 1) et attendez qu'il soit suffisamment froid. Avant de redémarrer le moteur, vérifiez qu'il n'y a pas de fuite d'huile ou d'essence, auquel cas nettoyez et séchez soigneusement. Si du carburant a été renversé sur des pièces de la machine, essuyez-les. Le réservoir ne doit jamais être rempli au maximum afin d'éviter les fuites de carburant.

Après avoir positionné la machine sur une surface plane et avoir éliminé tout élément étranger à sa portée, procédez à la mise en service en procédant comme suit :

- 1) Assurez-vous que les deux leviers (3 et 7 Fig. 1) sont bien en place.
position verticale, comme illustré à la figure 1.
- 2) Positionner la manette des gaz en fin de course (10 Fig 1 pos. F) de façon à ce que l'air soit également engagé.
- 3) Saisissez la poignée du cordon du démarreur du moteur (12 Fig. 1) et tirez lentement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance. Tirez alors d'un coup sec et ferme.
- 4) Relâcher la longe pendant l'enroulement. Si le moteur ne démarre pas, répétez l'opération.



ATTENTION

Si le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, contactez le service après-vente. Pendant le travail, tenez fermement le guidon pour éviter que la machine ne devienne incontrôlable.

et vérifier constamment qu'il n'y a pas de personnes ou d'animaux autour de la zone de travail.

4.3 ALIMENTATION - ENGAGEMENT ENGRENAGES

(uniquement pour le modèle WM 600 BR)

Le passage des vitesses (3 vitesses avant + 1 vitesse arrière) et le mouvement vers l'avant s'effectuent comme suit :

- 1) Après avoir démarré le moteur, faites-le tourner au ralenti et sélectionnez l'une des trois vitesses disponibles en fonction du travail à effectuer (en cas d'herbe haute, utilisez la première vitesse, puis ajustez-la en conséquence).
- 2) A ce stade, pour faire avancer la machine, placer la paume de la main gauche sur la pointe du levier de commande de l'alimentation (7 Fig. 1), qui est encore verticale, et appuyer avec les doigts sur le dispositif de blocage/déblocage du levier (8 Fig. 1).
Avec la paume de la main, déplacez lentement le levier de commande vers le bas (7 Fig. 1) jusqu'à ce qu'il s'appuie sur la poignée du guidon et le maintenir dans cette position aussi longtemps que nécessaire ; à ce stade, le motoculteur avance à la vitesse sélectionnée, qui ne peut être modifiée qu'en agissant sur l'accélérateur ; pour changer de vitesse, relâcher le levier (7 Fig. 1) et, la machine étant arrêtée, sélectionner une autre vitesse ; pour avancer à nouveau, appuyer sur le levier (7 Fig. 1) en procédant de la même manière que celle décrite ci-dessus.

RETROMARCY

Pour passer en marche arrière, il suffit d'actionner le levier (9 Fig. 1) et de le maintenir enfoncé aussi longtemps que nécessaire ; la marche arrière est unique et fonctionne indépendamment de la marche avant sélectionnée.

Pour le WM 600 B (marche avant simple uniquement), il suffit d'actionner le levier (7 Fig. 1), toujours selon la même procédure que celle décrite ci-dessus, pour avancer.



ATTENTION

Le levier de marche avant 7 fig. 1 et le levier de marche arrière 9 fig. 1 ne peuvent pas être actionnés temporairement ; un blocage mécanique est prévu à cet effet.

4.4 DANS TRAVAUX

- Lorsque vous vous déplacez sur des terrains ou des chemins accidentés, avancez lentement.



ATTENTION

- Il est interdit de rouler sur un sol meuble sur lequel la machine pourrait se renverser ; veillez à ne pas trébucher sur des obstacles ; si cela se produit, relâchez immédiatement les commandes et la machine se bloque automatiquement.
- Les obstacles doivent être franchis à vitesse réduite et les réactions de manœuvre doivent être contrôlées.
- Ne démarrez pas la voiture brusquement.
- Il est interdit de transporter des personnes ou des animaux dans la voiture.

4.4.1 UTILISATION DE MACHINES SUR LES PENTES

- En cas de terrain en pente, avancer très lentement.
- Ne pas monter ou descendre des pentes de plus de 30 % ; ne pas conduire sur des pentes avec la machine au point mort.
- Ne vous garez sur les pentes que s'il n'y a pas d'autre possibilité.
Dans ce cas, veillez à ce que la machine soit placée correctement et en toute sécurité.
- Ne conduisez pas longtemps sur des pentes latérales abruptes ; la pente latérale maximale sur laquelle vous pouvez rouler en toute sécurité est de 30 %.
- Évitez les virages serrés sur les pentes ; ils peuvent faire basculer la machine.
- Il convient d'être extrêmement prudent lors du franchissement d'obstacles sur des tronçons en pente, car le déplacement du centre de gravité d'un côté à l'autre peut provoquer des secousses qui compromettent l'équilibre du véhicule.

4.4.2 STATIONNEMENT



ATTENTION

Évitez absolument de garer le véhicule sur un sol mou, près d'une pente, d'un fossé ou d'un terrain en pente.

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lors des arrêts. Il est interdit de laisser le véhicule avec le moteur en marche.

Lorsque la machine est à l'arrêt, le frein de stationnement doit toujours être serré en appuyant à fond sur le levier (5 Fig. 1) et en le bloquant à l'aide du loquet (6 Fig. 1). Au redémarrage, il suffit d'appuyer sur le levier pour que le loquet se libère automatiquement.

4.5 ARRÊT DU MOTEUR

Le moteur doit être arrêté si possible le sur un terrain plat et, en tout état de cause, pas sur un terrain meuble, en

- à proximité de pentes, de fossés ou de terrains en pente. Pour arrêter le moteur, procédez comme suit :
 - Relâcher le levier de commande de marche avant (7 Fig. 1) ou le levier de commande de marche arrière (9 Fig. 1).
 - Relâcher le levier de contrôle de la rotation (3 Fig. 1).
 - Placez le levier d'accélération (10 Fig. 1) en position "E". La machine s'arrête alors.
 - Serrez le frein de stationnement pour éviter tout déplacement accidentel de la machine.

4.6 APRÈS UTILISATION

Après utilisation, placez l'appareil à plat, à l'intérieur, et nettoyez-le soigneusement.

Une machine propre et bien entretenue donnera toujours un rendement maximal.

Lorsque la machine est à l'arrêt, il faut toujours serrer le frein de stationnement pour éviter tout déplacement accidentel de la machine.

SECTION 5

Entretien courant

5.1 GÉNÉRALITÉ

Telle qu'elle est conçue, la machine décrite dans ce livret ne nécessite pas d'entretien particulier. Toutefois, afin d'obtenir un rendement maximal et de disposer d'une machine en parfait état de fonctionnement à tout moment, certaines précautions sont nécessaires. Les principales opérations d'entretien courant sont décrites ci-dessous. Il est important de garder à l'esprit que le coût moins élevé des

L'efficacité de l'exercice et la durée maximale de la machine dépendent du respect méthodique et constant de ces règles.

Le détaillant doit être contacté pour tout problème de service et pour de plus amples informations.

ou le bureau technique du fabricant.



DANGER

Les différentes opérations d'entretien et de réglage doivent impérativement être effectuées moteur éteint et machine bien calée sur un sol plat.

5.2 ENTRETIEN MOTEUR

En ce qui concerne l'entretien du moteur, voir

Se référer au manuel d'instructions spécifique au moteur. Toutes les 8 heures de fonctionnement environ : vérifiez et, si nécessaire, remettez à zéro le niveau d'huile du moteur. Vérifiez également le filtre et nettoyez-le si nécessaire.

l'air du moteur. Le remplacer s'il est obstrué
Vidanger l'huile moteur toutes les 50 heures de

fonctionnement.

Tous les deux ans, il est recommandé de remplacer la bougie d'allumage.

5.3 ENTRETIEN DE LA MACHINE

Effectuez périodiquement un rinçage complet de la machine et nettoyez soigneusement toutes ses pièces. Si un système de lavage à haute pression est utilisé, veillez à ce que le carburant ne soit pas mouillé et à ce qu'aucune pièce ne soit endommagée. Après chaque lavage, toutes les pièces sujettes au frottement doivent être lubrifiées.
L'huile de la boîte de vitesses est d'un type spécial et n'est pas
doit être remplacé.

5.3.1 ENTRETIEN DES CHÂÎNES ET DES COURROIES DE TRANSMISSION

La machine est entraînée par une courroie et une chaîne à maillons qui se trouvent à l'intérieur du corps de la machine ; pour accéder à l'intérieur du corps de la machine, il faut enlever le couvercle arrière (2 Fig. 3) en retirant les quatre vis de fixation.

CHAÎNE

Toutes les 100 heures de fonctionnement environ, lubrifiez la chaîne avec de la graisse et vérifiez qu'il n'y a pas de jeu excessif ; si nécessaire, réduisez le jeu dans la chaîne.

tervening on the screws securing the wheel supports (desserrer les écrous et tirer l'axe de la roue vers le bas, puis serrer fermement les écrous précédemment desserrés).

COURROIE D'ALIMENTATION

Outre la lubrification de la chaîne, il est recommandé de vérifier la tension correcte de la chaîne d'entraînement lorsque cela est nécessaire ; si la chaîne n'est pas suffisamment tendue, il faut la tendre correctement en tirant vers l'arrière le support du plateau ; pour ce faire, il faut tourner les quatre vis qui le fixent au cadre (pendant la phase de réglage de la tension de la chaîne).
cette opération, ne pas desserrer les vis de fixation de l'appareil.

changement de support).

5.3.2 APPAREIL À COURROIE COUPE

Si la courroie qui fait tourner l'appareil de coupe de l'herbe a tendance à glisser (en dégagant une odeur de caoutchouc brûlé), il est recommandé d'augmenter la vitesse de la courroie.

sa tension en dévissant le dispositif de réglage du câble B fig.1.

Si, par contre, le problème persiste, cela signifie que la courroie doit être remplacée et, pour ce faire, procédez comme suit :

- Soulevez la machine, par un moyen sûr, de manière à ce que le couvercle inférieur du corps de coupe soit accessible ;
- Retirez les vis de fixation du couvercle et enlevez-le ;
- Remplacer la courroie usée par une courroie neuve ;
- Régler la tension de la courroie en agissant sur le dispositif de réglage du câble B fig. 1. Le réglage est correct lorsque le levier 3 fig. 1 est appuyé sur la poignée du guidon, la courroie est tendue et doit être détendue lorsque le levier 3 fig. 1 est au milieu.
libre en position verticale.

5.3.3 FREIN SÉCURITÉ

Vérifier fréquemment le bon fonctionnement du frein de sécurité : il doit arrêter très rapidement la rotation du système de coupe lorsque le levier de commande est relâché (réf. 3 fig. 1) et doit se relâcher immédiatement, dès que le même levier est actionné ; le relâchement doit se produire lorsque la pointe du levier de commande n'a pas parcouru plus de 20 mm. (Ceci permet d'éviter d'endommager prématurément la courroie d'entraînement).

5.3.4 VERIFIER CABLES

- Câble du frein de stationnement : si le frein de stationnement ne maintient pas la machine à l'arrêt, régler le dispositif de réglage situé devant le levier 5 fig. 1 en le dévissant de quelques tours (WM 600 BR uniquement).
- Câble de contrôle de l'alimentation : si la machine ne fonctionne pas correctement, dévissez quelques vis.
tourner le dispositif de réglage devant le levier 7 fig. 1 pour
augmenter la charge sur l'embrayage de la boîte de vitesses.
- Câble de commande de marche arrière : si le véhicule ne recule pas, il faut dévisser de quelques tours le dispositif de réglage situé devant le levier 7 fig. 1 pour augmenter la charge sur l'embrayage spécifique de marche arrière situé à l'intérieur de la boîte de vitesses (uniquement pour le modèle WM 600 BR).

5.3.5 ABRI DE REMPLACEMENT EN TOILE

S'il s'avère nécessaire de remplacer la bâche (17 Fig. 1), procédez comme suit :

- Retirez les deux vis (1 Fig. 5) qui fixent le couvercle à l'appareil.
son cadre et retirer sa tige de renfort.

- enlever la feuille à remplacer, monter la nouvelle feuille sur le cadre, insérer la tige de renforcement dans la fente prévue à cet effet et la fixer à l'aide des deux vis (1 Fig. 5).

5.3.6 COUTEAUX DE REMPLACEMENT

Si les couteaux flottants (19 Fig. 1) doivent être remplacés après une utilisation intensive de la machine, procédez comme suit :

- soulever la machine dans une position telle que de travailler sur l'appareil de coupe.
- Alignez la vis d'un couteau avec le trou prévu sur le cadre fixe, de manière à pouvoir placer la clé Allen de 6 mm sur la tête du boulon spécial afin de le bloquer pour qu'il ne tourne pas.
- Dévissez l'écrou autobloquant (20 Fig. 1) à l'aide d'une clé de 17 et retirez le boulon et la douille spéciale qui maintient le couteau par le dessous ;
- Retirez ensuite le couteau, la rondelle et l'a... en caoutchouc anti-bruit ;
- Placez le nouveau couteau en position (avec le tranchant orienté vers le sol sur lequel il doit être utilisé), avec la rondelle sur le dessus et l'anneau en caoutchouc à l'extérieur ;
- Visser le boulon avec la douille spéciale dans le trou du cadre, en prenant soin de centrer le trou du couteau et de s'assurer que tout reste dans l'ordre prescrit.
- Serrer l'écrou autobloquant, ce qui est recommandé soit nouveau, et le fixer fermement.

Lorsque les couteaux présentent des bosses sur le tranchant ou une usure importante, ils peuvent être retournés, ce qui permet de profiter de l'autre tranchant du couteau. Il est recommandé dans ce cas de remonter les couteaux dans le même trou que celui dans lequel ils se trouvaient avant d'être démontés.



DANGER

Lorsqu'un seul couteau doit être remplacé pour une raison quelconque, tous les autres couteaux doivent également être remplacés afin d'éviter que l'ensemble rotatif ne soit déséquilibré, ce qui provoquerait de fortes vibrations et, par conséquent, une défaillance grave de la machine.

5.4 MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE

Les opérations d'entretien extraordinaire ne sont pas couvertes par le présent manuel : elles doivent toutefois

être effectuées exclusivement par le fabricant ou par du personnel spécialisé autorisé par le fabricant.

5.5 SET AT REST

Si la machine doit rester inutilisée pendant une longue période, il est nécessaire de le faire :

- Nettoyez soigneusement l'ensemble de l'appareil pour éliminer toute trace de saleté.
- Vérifier que les vis sont correctement serrées.
- Vérifier et remplacer les pièces endommagées ou usées si nécessaire.
- Enduire les parties endommagées ou abrasées d'un produit antirouille.
- Lubrifier/graisser toutes les pièces d'usure.
- Recouvrez la machine d'une bâche et placez-la à l'intérieur, à l'abri des intempéries, du gel et de l'humidité.

5.6 DÉMONTAGE DE LA MACHINE

Si l'on décide de démonter la machine, ses composants doivent être séparés en pièces homogènes, qui doivent être éliminées individuellement conformément aux réglementations locales en matière d'élimination des déchets.

Éliminer les lubrifiants usagés et les divers produits de nettoyage dans les centres de collecte agréés.



ATTENTION

Lors de la mise au rebut des différents composants, ne vous adressez qu'à des organismes légalement autorisés à délivrer un reçu de mise au rebut en bonne et due forme.

5.7 PIÈCES DÉTACHÉES PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces de rechange pour le moteur doivent être commandées directement auprès du fabricant du moteur ou de son revendeur. Pour commander des pièces de rechange pour la machine, il convient de s'adresser au concessionnaire local du fabricant.

Enfin, veuillez noter que le fabricant est toujours disponible pour toute assistance et/ou pièces de rechange.

5.8 LES INCONVÉNIENTS POSSIBLES ET LEUR RÉOLUTION

A) Le moteur ne démarre pas : Effectuez les contrôles suivants dans cet ordre :

- 1) que le niveau de carburant atteigne au moins le

- moitié du réservoir ;
- 2) que le robinet de carburant est ouvert et que l'interrupteur d'arrêt est en position "ON" (si le moteur en est équipé) ;
 - 3) que l'accélérateur est en position START (plein gaz) lorsque le moteur est froid, que le câble de commande n'est pas décroché ou cassé et que l'enrichisseur d'essence fonctionne ("air" - amorce) ;
 - 4) que le câble électrique de l'accélérateur pour l'arrêt du moteur n'est pas mis à la terre, même lorsque le levier est en position de travail (moteur à essence) ;
 - 5) que le carburant atteint le carburateur ou l'injecteur.
 - 6) que l'orifice de mise à l'air libre du bouchon du réservoir n'est pas bouché ;
 - 7) que le filtre à mailles à l'entrée du carburateur est propres (le cas échéant) ;
 - 8) que le gicleur du carburateur est propre. Pour le vérifier, dévissez-le et, s'il est sale, nettoyez-le avec un gicleur d'air ;
 - 9) que la bougie produit une étincelle (moteurs à essence). Pour ce faire, démontez la bougie, reconnectez-la au câble conducteur de courant, mettez la partie métallique à la terre et tirez lentement sur le câble du démarreur à rappel, comme pour le faire démarrer. Si aucune étincelle n'est visible entre les deux électrodes, essayez de vérifier les connexions du câble de la bougie et si le courant ne passe toujours pas, remplacez la bougie. Si le remplacement de la bougie reste sans effet, le problème se situe au niveau du système électrique et il est alors conseillé de contacter le centre de service ou l'atelier spécialisé le plus proche ;

- 1) vérifier la courroie d'entraînement ;
- 2) vérifier la chaîne d'alimentation ;
- 3) vérifier la goupille élastique du pignon de la chaîne ;
- 4) vérifier les vis de la roue.

E) Le moteur s'arrête lorsque le levier de commande du dispositif de coupe est actionné

- 1) attendre que le moteur chauffe ;
- 2) actionner le levier plus lentement (3 Fig. 1) ;
- 3) vérifier qu'aucun objet n'est coincé dans le rotor ;
- 4) vérifier que le frein automatique se desserre et

au bon moment.

B) Le moteur n'a pas de puissance :

- 1) Vérifier que le filtre à air est propre ; si nécessaire, éliminer les impuretés à l'aide d'un jet d'air comprimé ;
- 2) remplacer le filtre s'il est maculé d'huile, en particulier pendant le transport.
- 3) remplacer la bougie d'allumage.

C) La machine peine à avancer ou à reculer :

- 1) augmenter la charge sur l'embrayage de marche avant ou arrière via le dispositif de réglage situé devant le levier de commande (ledévisser de quelques tours)
- 2) Vérifier ou remplacer la courroie d'entraînement comme indiqué au point 5.3.1.

D) La voiture n'avance pas et ne marche pas en marche arrière



FORT Srl Unipersonale
36040 SOSSANO (Vicenza) Italia –
Via Seccalegno, 29
Tél. (+39) 0444 788000 - Fax (+39) 0444 788020
www.fort-it.com e-mail : info@fort-it.com